

Vues apologétiques sur l'Islam

Extrait du traité d'apologétique du Père Garrigou-Lagrange sur l'Islam.

Publié le 13 juillet 2021 · 7 min de lecture



Qu'est-ce que l'islam ? En quoi est-il incompatible avec le catholicisme ?

I – Sources

Mahomet a appelé sa religion Islam, ce qui signifie « résignation ». Cette religion se trouve : a) dans le livre sacré de l'Islam, qui contient sa révélation écrite, le Coran ; b) dans la révélation orale, transmise par le canal de la tradition, la Sunna.

2. Le Coran est avant tout un texte destiné à être récité dans le cadre des cérémonies religieuses. D'un bout à l'autre, c'est Allah qui parle (toute citation est introduite par l'invariable formule : « Allah a dit », tandis que l'incise « le Prophète a dit » renvoie à la Sunna). Le Coran est considéré comme incréé en ce sens que le texte transmis est en tous points conforme à un original qui subsiste au ciel, éternel comme la parole de Dieu, alors qu'en réalité il est l'œuvre authen-

tique et personnelle de Mohammed : la critique ne laisse place à aucun doute sérieux. Le texte que nous possédons est une recension exécutée par les soins du calife Othman (644–656) : celui-ci a rassemblé toutes les anciennes copies à partir desquelles il établit le texte le plus sûr et prit soin de faire arrêter la diffusion de rédactions et de copies à caractère privé où fourmillaient incorrections et variantes. Cette édition se compose de 114 sourates ou chapitres de longueur très inégale (de 3 à 280 versets). On dénombre au total 6200 versets. Les sourates sont classées selon l'ordre décroissant, sans aucun souci logique ni chronologique. Il est essentiel au Coran d'être rédigé en langue arabe : toute traduction est peccamineuse.

3. La Sunna est étymologiquement la coutume. C'est un ensemble de règles tirées de la vie et de l'enseignement de Mohammed, recueil infaillible, puisque le Prophète fut spécialement inspiré d'en-haut pour en mettre au point la substance. La Sunna peut se passer du Coran, mais non le Coran de la Sunna.

De fait, les musulmans orthodoxes se qualifient de « sunnites », c'est à dire de gens de la Sunna. Celle-ci complète et explique le Coran.

2 – Doctrine.

4. Cette religion comporte six dogmes principaux :

- a. L'existence d'un seul Dieu créateur, Allah, qui seul doit être adoré, étant exclue la Trinité des personnes divines ;
- b. L'existence des Anges, qui sont les envoyés de Dieu et les gardiens des hommes ;
- c. La mission divine des prophètes, dont Mahomet est le plus grand ;
- d. La révélation du Livre sacré, qui est appelé Al Coran (lectionnaire, prédication) ;
- e. L'immortalité de l'âme et la résurrection des corps ; mais dans le paradis promis par Mahomet, les fidèles vaqueront aux plaisirs sensibles et charnels plutôt qu'à la vision de Dieu ;
- f. Le fatalisme, qui est la négation de la liberté humaine, enfin, est clairement enseigné dans de nombreux textes du Livre sacré, même si, ailleurs, on affirme parfois apparemment une certaine part de liberté humaine.

5. Les préceptes concernent peu les actes intérieurs de l'âme, ce sont surtout des prescriptions externes.

Sont prohibés : le vin, la viande de porc, les images^[1], les jeux de hasard, etc. Sont obligatoires : la récitation d'une espèce de credo (dans lequel on dit : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète »), cinq prières par jour, des ablutions, des jours de jeûnes (le jeûne du rhamadan dure un mois), un pieux pèlerinage^[2], des aumônes, et la circoncision. Il n'y a pas de rite de sacrifice propitiatoire. En plus de tous ces préceptes, est commandée la guerre sainte contre les infidèles, que Dieu, par le ministère de ses soldats, veut convertir ou punir. Les Musulmans qui meurent dans cette guerre parviennent aussitôt au paradis. C'est ainsi que le fanatisme s'est accru. Enfin, la polygamie et le divorce sont permis au bon plaisir du mari, et les infidèles peuvent être réduits en servitude.

6. Il y a trois principales sectes chez les Musulmans^[3] ; elles se distinguent les unes des autres principalement par le refus ou l'acceptation de la tradition et de la hiérarchie.

3 – Critique

7. Il y a de nombreuses vérités partielles dans l'Islamisme, principalement le monothéisme, que le Coran a propagé au sein de peuples plus ou moins barbares. Ces vérités peuvent facilement s'expliquer, parce qu'elles ont été empruntées au judaïsme et au christianisme. Mais Mahomet s'est écarté de la doctrine du Christ en niant les Mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Et rien ne prouve qu'il fut envoyé par Dieu. Il a dit lui-même ne pas pouvoir opérer de miracles, en ajoutant que ceux-ci n'étaient pas nécessaires. Font pareillement défaut dans sa religion des fruits éminents de sainteté. Bien plus, il y a des signes contraires, à savoir la violence et une concupiscence effrénée, la violation de l'unité et de la sainteté du mariage.

8. Saint Thomas montre dans la Somme contre les gentils, au chapitre 6 du livre I, que Mahomet a poursuivi une voie contraire au christianisme : « Mahomet a attiré le peuple par la promesse des voluptés charnelles, que la concupiscence de la chair pousse à désirer. Il a aussi livré des préceptes conformes à ces promesses, en laissant libre cours à la concupiscence de la chair, préceptes auxquels les hommes charnels sont plus prompts à obéir. Il n'a pas même apporté d'enseignements de la vérité, si ce n'est au sujet de choses accessibles à l'intelligence naturelle de n'importe quelle personne un peu instruite. Pis encore ! Les choses vraies qu'il a enseignées, il les a mêlées de bien des fables et de doctrines complètement erronées. Il n'a pas non plus adjoint de signes surnaturels, qui n'accompagnent qu'un témoignage conforme à l'inspiration divine, puisque l'opération visible qui ne peut être que divine, montre que le docteur de la vérité est inspiré invisiblement. Mais il a dit qu'il avait été envoyé muni de la force des armes, signes qui ne font pas défaut aux brigands et aux tyrans. Ce ne sont donc pas des hommes sages dans les sciences divines et accoutumés aux réalités divines et humaines qui ont cru en lui au commencement mais des hommes bestiaux demeurant dans le désert absolument ignorants de toute doctrine divine, et grâce à la multitude desquels il a soumis les autres à sa loi par la force des armes. Il n'y a aucun oracle des prophètes l'ayant précédé qui lui rende témoignage. Mais bien plus il corrompt presque tous les enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament par un récit plein de fictions comme il apparaît à quiconque examine sa loi. Ainsi, ceux qui ajoutent foi à sa religion font preuve de crédulité ».

9. Ajoutons que le fatalisme inhérent à l'Islam favorise la paresse et que la confusion des deux pouvoirs temporel et spirituel y engendre facilement la tyrannie. Enfin, l'Islam a montré dans le cours des siècles des signes de plus en plus évidents de corruption et de faiblesse, intellectuelle et morale. Il est bien inférieur au christianisme.

Extrait du *De revelatione* du Père Garrigou-Lagrange, Livre II, Chapitre IX, article 2, § 2 et 3

Traduit du latin par M. l'abbé Jean-Michel Gleize

Source : [Courrier de Rome n° 642](#)

Notes de bas de page

1. Ce précepte reprend celui de la loi mosaïque interdisant les représentations du divin
2. C'est le pèlerinage à la Mecque, que tout croyant doit faire au moins une fois dans sa vie.
3. Le Père Garrigou-Lagrange n'est pas explicite sur ce point ; actuellement, les deux sectes principales sont le sunnisme et le chiisme.

Source : laportelatine.org/formation/apologetique/vues-apologetiques-sur-lislam

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France